

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 5 septembre 2023

Nombre de délégués

. en exercice : **27**
. présents : **21**
. votants : **26**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le **DIX-HUIT SEPTEMBRE**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GIRARD, GOYET, LAZZARO, MORVAN, ROCHETTE, TOGNET

Absents excusés : Madame Martiné BIGNARDI
Madame Jacqueline DUPENLOUP
Monsieur Gérard BORDON
Monsieur Christophe JAL
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur Yannick LE ROUX

procuration à Monsieur Dominique LAZZARO
procuration à Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD
procuration à Monsieur Philippe GIRARD
procuration à Madame Joëlle CARRON
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre-Yves BONNIVARD

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ACCUEIL ET DE RECUEILLEMENT INTERGENERATIONNELLE ATTENANTE A LA CHAMBRE FUNERAIRE INTERCOMMUNALE

Le Président rappelle que par délibération du 3 juillet 2023, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition de terrains à la commune de Saint-Etienne-de-Cuines afin de pouvoir construire une salle attenante à la chambre funéraire.

La construction de ce bâtiment d'environ 150 m2 permettra à la 4C de proposer de façon pérenne un lieu d'accueil et de recueillement intergénérationnel. Il se composera d'un sas d'entrée, d'une salle d'environ 120 m2, de sanitaires, d'un local technique et d'un sas de transfert avec le bâtiment existant.

Cet espace fera l'objet d'un avenant à la DSP actuelle et le gestionnaire en assurera l'aménagement et le fonctionnement.

Le coût de cette opération est estimé à 653 000 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre, acquisition de terrains, études techniques).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de construction d'une salle d'accueil et de recueillement intergénérationnelle attenante à la chambre funéraire intercommunale dont le montant est estimé à 653 000 € HT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard CHENE

La 4C

Communauté de Communes
du Canton de La Chambre

39 place Jean Viard - 73150 ST-ETIENNE DE CUINES
Tel. : 04 79 56 26 64

Mail : comcomce@orange.fr - site internet : http://www.la4c.fr